

Septembre 2023

2 000
habitants
(2020)

LA SANTÉ DES HABITANTS DE NANTES MÉTROPOLE

Zoom sur Saint-Léger-les-Vignes

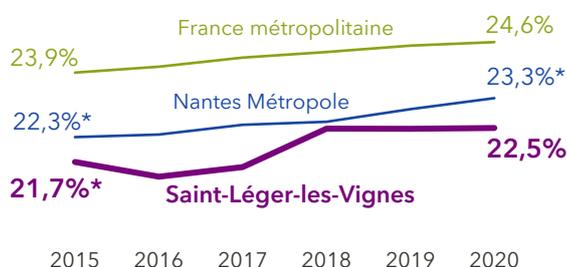
L'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire a réalisé, à la demande de la Direction de la Santé publique de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, une étude, composée de trois rapports, sur la santé des habitants des 24 communes de l'agglomération. Ce document présente une sélection d'indicateurs d'état de santé et de recours aux soins issus de cette étude, qui concernent les habitants de **Saint-Léger-les-Vignes**.



1. État de santé

Des maladies chroniques en augmentation parmi les habitants de Saint-Léger-les-Vignes, mais moins fréquentes qu'au plan national

Fig1. Évolution de la proportion d'habitants pris en charge pour une maladie chronique



Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

* Écart avec la moyenne nationale statistiquement significatif.

Note : Les taux présentés sont standardisés sur l'âge, ce qui permet de neutraliser les différences de structure par âge entre territoires ou entre périodes : les écarts et évolutions observés ici ne sont donc pas liés à l'âge.

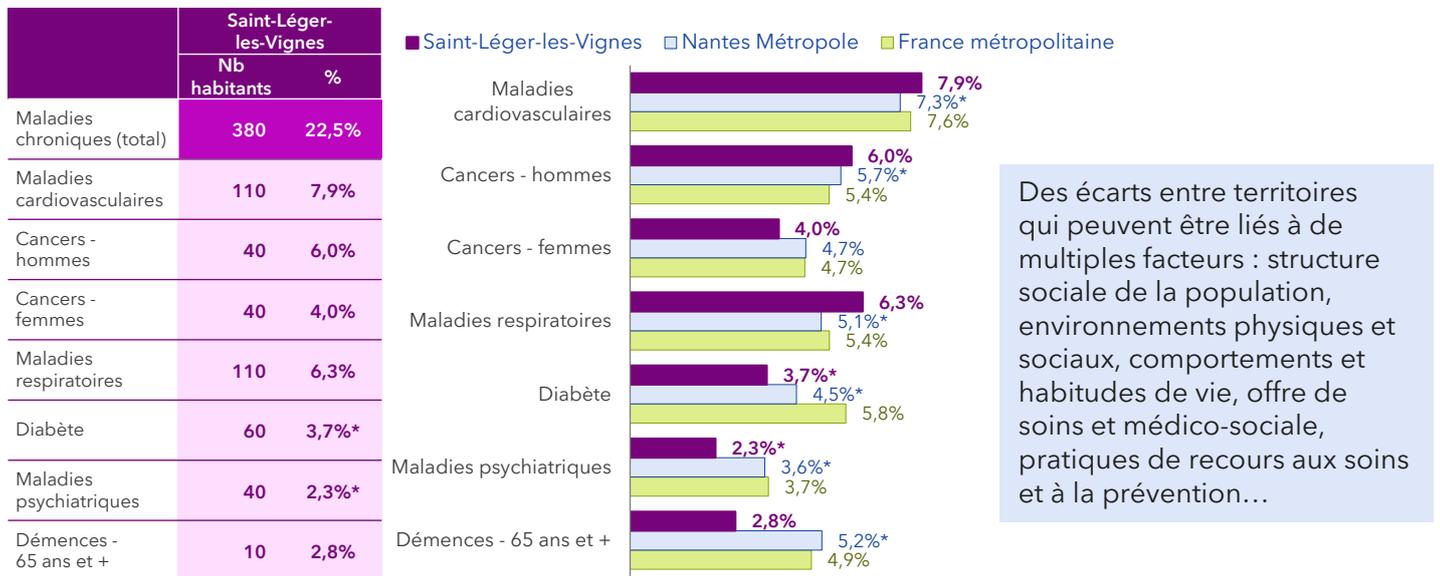
23% des habitants de Saint-Léger-les-Vignes pris en charge pour une maladie chronique en 2020, contre 25% en France

Une hausse d'origine multifactorielle :

- progression de l'espérance de vie,
- augmentation de certains facteurs de risque (sédentarité, surcharge pondérale...),
- facteurs de risque qui restent particulièrement fréquents malgré leur recul (tabagisme, consommation d'alcool...),
- amélioration des techniques de dépistage et de diagnostic,
- expositions environnementales et professionnelles,
- ...

Principales pathologies prises en charge : maladies cardiovasculaires, cancers, maladies respiratoires, diabète, maladies psychiatriques, démences

Fig2. Effectifs et proportions d'habitants pris en charge pour les principales maladies chroniques (2020)



Lecture : 60 habitants de Saint-Léger-les-Vignes sont pris en charge en 2020 pour un diabète, ce qui représente 3,7% de la population. Cette proportion est inférieure à la moyenne de Nantes Métropole (4,5%) et à la moyenne nationale (5,8%).

Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS

* Écart avec la moyenne nationale statistiquement significatif.

Note : Les taux présentés sont standardisés sur l'âge (cf. page 1).

2. Recours aux soins et à la prévention

Des écarts de recours par rapport à la moyenne métropolitaine

Par rapport à la moyenne de Nantes Métropole, les habitants de Saint-Léger-les-Vignes :

- sont en proportion moins nombreux à bénéficier de la Complémentaire santé solidaire (qui est destinée aux personnes en situation de précarité financière).

Ils ont plus souvent :

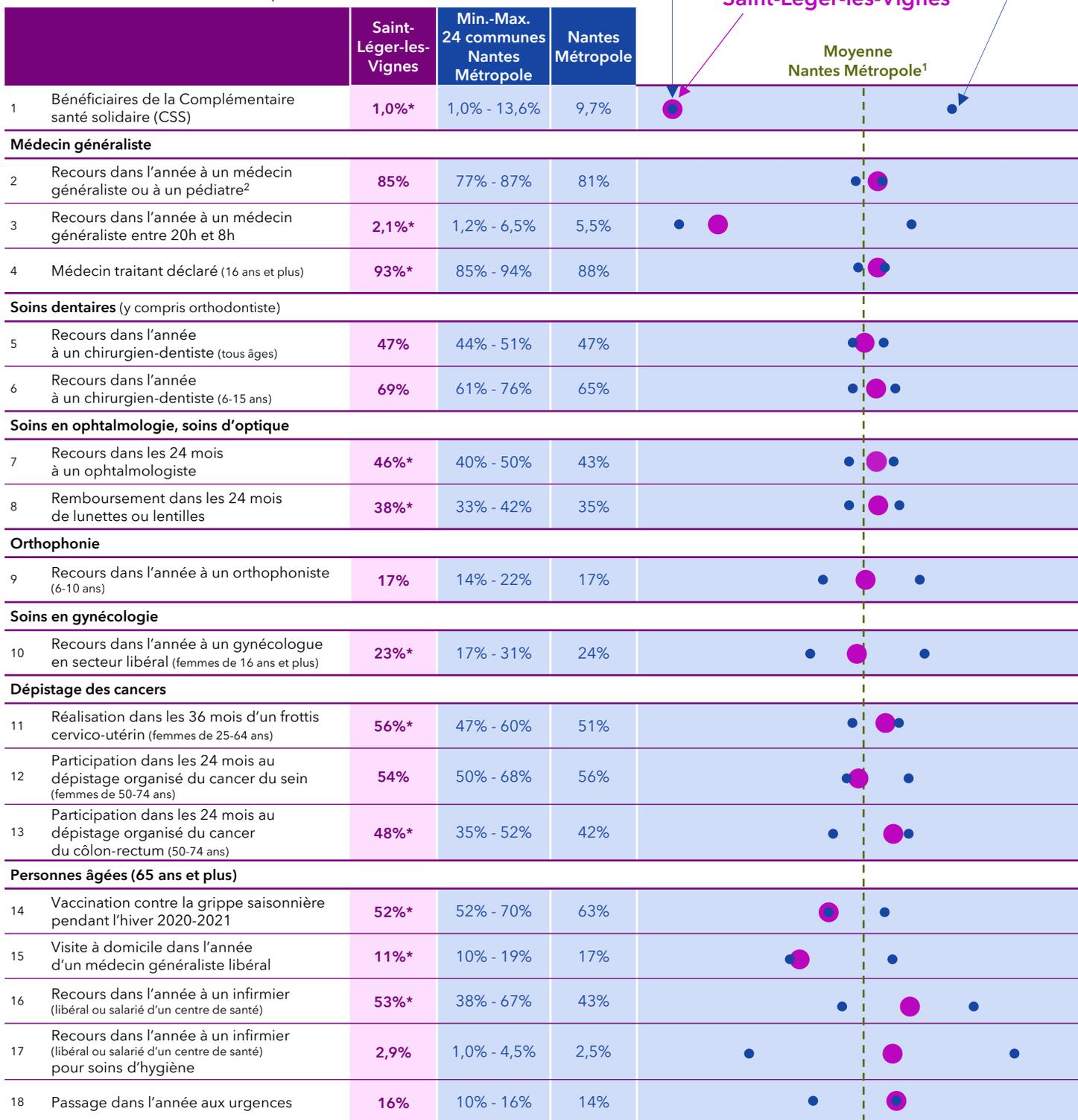
- déclaré un médecin traitant,
- recours à un ophtalmologiste, à des soins d'optique, au dépistage du cancer du col de l'utérus et du côlon-rectum,
- et, pour les personnes âgées, recours à un infirmier.

Ils ont, par contre, moins souvent recours :

- au médecin généraliste la nuit (Caps, SOS médecins...), au gynécologue,
- et, pour les personnes âgées, à la vaccination contre la grippe et à des visites de médecin généraliste à domicile.

La figure 3 ci-contre détaille les taux de recours des habitants de Saint-Léger-les-Vignes à certains soins et à la prévention. Ces taux sont comparés à la moyenne de Nantes Métropole, et aux valeurs minimales et maximales observées parmi les 24 communes de Nantes Métropole.

Fig3. Comparaison du recours aux soins et à la prévention des habitants de Saint-Léger-les-Vignes à la moyenne de Nantes Métropole, et aux autres communes de la métropole nantaise



Lecture : 1% des habitants de Saint-Léger-les-Vignes, relevant du régime général, bénéficient de la Complémentaire santé solidaire. Cette proportion est significativement inférieure à la moyenne de Nantes Métropole qui s'élève à 9,7%. Elle varie de 1,0% à 13,6% selon les 24 communes de Nantes Métropole.

Sources : CPAM Loire-Atlantique, CRCDC, SNDS (Cnam) - exploitation ORS

Champ : Bénéficiaires du régime général (hors sections locales mutualistes, hors Aide médicale d'État) pour les indicateurs 1-11, 14 ; Bénéficiaires tous régimes d'assurance maladie pour les indicateurs 12-13, 15-18.

Périodes étudiées : année = 2021 ; 24 mois = 2020-2021 ; 36 mois = 2019-2021.

1. En base 100. | 2. Pour les moins de 16 ans.

* Écart avec la moyenne de Nantes Métropole statistiquement significatif.

3. Inégalités sociales de santé

Une analyse des inégalités sociales d'état de santé et de recours aux soins a été réalisée à l'échelle de Nantes Métropole, à partir d'un indice de défavorisation sociale (*European deprivation index*), disponible à l'échelon des Iris (Ilots regroupés pour l'information statistique).

Cet indice a été analysé en 5 classes, la première (Q1) regroupe les territoires les moins défavorisés socialement au regard des caractéristiques de la population résidente, la cinquième (Q5) regroupe, par opposition, les territoires les plus défavorisés. **La commune de Saint-Léger-les-Vignes se situe dans la première classe (Q1), regroupant les territoires « très favorisés » de l'agglomération nantaise.**

Sont présentés ci-dessous deux exemples de résultats, qui mettent en évidence des écarts importants de recours aux soins des habitants selon le niveau de défavorisation sociale de leur quartier/commune de résidence. Les résultats complets sont disponibles dans le rapport n°3.

À l'échelle de Nantes Métropole Des recours au chirurgien-dentiste, ophtalmologiste et aux dépistages des cancers qui diminuent avec la défavorisation sociale

Fig4. Proportion d'habitants ayant eu recours à un chirurgien-dentiste dans l'année, à un ophtalmologiste dans les 2 ans

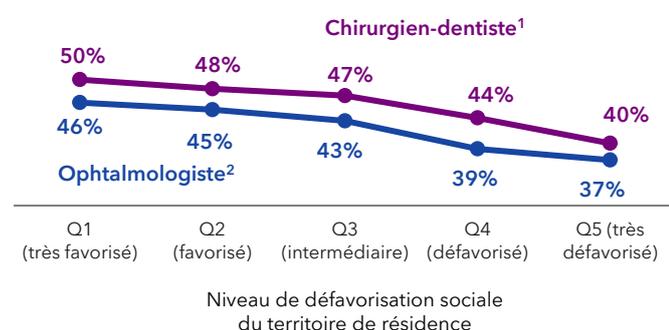
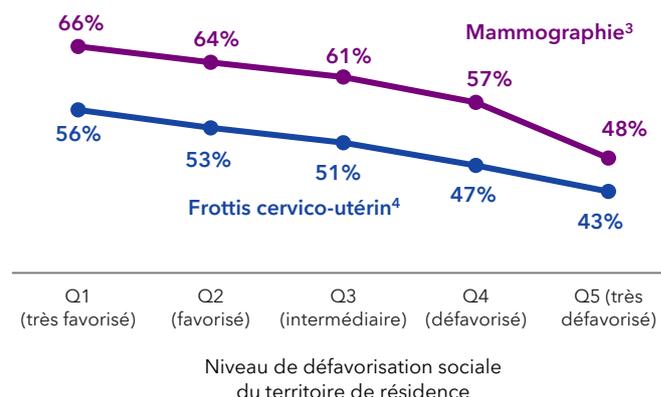


Fig5. Proportion de femmes ayant réalisé une mammographie dans les 2 ans, un frottis cervico-utérin dans les 3 ans



Lecture : À l'échelle de Nantes Métropole, 50% des habitants des territoires les plus favorisés (Q1) ont consulté un chirurgien-dentiste au cours de l'année 2021 contre 40% des habitants des territoires les plus défavorisés (Q5).

Sources : CPAM Loire-Atlantique, Plateforme MapInMed - exploitation ORS

Champ : Régime général, hors sections locales mutualistes, hors Aide médicale d'État.

1. Au cours de l'année 2021. | 2. Au cours des années 2020-2021. | 3. Au cours des années 2020-2021 parmi les femmes de 50-74 ans.

4. Au cours des années 2019-2021 parmi les femmes de 25-64 ans.

Sont présentées des proportions standardisées sur l'âge, sauf pour l'indicateur « mammographie ».

Retrouver les fiches synthétiques des 23 autres communes de Nantes Métropole et les 3 rapports d'étude sur : www.orspaysdelaloire.com/nos-activites/sante-des-habitants-de-nantes-metropole-2023

Auteurs : Sandrine David, Marie-Cécile Goupil, Dr Jean-François Buyck (Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire).

Financement : Direction de la Santé publique de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, Agence régionale de la santé Pays de la Loire.

Citation suggérée : ORS Pays de la Loire. (2023). La santé des habitants de Nantes Métropole. Zoom sur Saint-Léger-les-Vignes. 4 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources, et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.